

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes ;
Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres des jurys du master HIC, les enseignants ci-dessous :

Master 1 :

- Mme Amélie Chabrier : Présidente
- Mme Claire Cornillon
- M. Yoan Vérilhac
- M.Grégory Santerre
- Suppléante : Mme Sabine Coudassot-Ramirez

Master 2 :

- Mme Claire Cornillon : Présidente
- Mme Amélie Chabrier
- M. Yoan Vérilhac
- M.Grégory Santerre
- Suppléante : Mme Sabine Coudassot-Ramirez

Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes le 28/10/2024

Le président de l'université de Nîmes

Benoît Roig